

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **Agence matrimoniale Harmonie Sàrl en liquidation**, sans adresse, 2073 Enges
2.

Déclaration de faillite: 05.07.2010
3.

Suspension de faillite: 21.09.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.10.2010
5.

Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : exploitation d'une agence matrimoniale.

Office des faillites

2053 Cernier

00542661